



WEBINAIRE
« COMMENT M'IMPLIQUER DANS LA SEMAINE DE
LA SÉCURITÉ DES PATIENTS AU SEIN DE MON
ÉTABLISSEMENT EN TANT QUE REPRÉSENTANT
DES USAGERS »

Réseau Santé Qualité Risques – France Assos Santé Hauts-de-France –
CPIas Hauts-de-France – CRAtb Hauts-de-France

30 Juin 2026



Si vous souhaitez prendre la parole, inscrivez votre question dans l'onglet « Conversation » et réagissez dans l'onglet « Réagir »... de nombreux temps d'échanges sont prévus !

The screenshot shows a Microsoft Teams meeting window. At the top, there's a navigation bar with icons for Conversation, Participants, Lever la main, Réagir, Affichage, Autres, Caméra, Microphone, Partager, and Quitter. The main area is a light blue chat window. A red box highlights the 'Conversation' icon with the text: 'Cliquez sur "Conversation" pour afficher la conversation et échanger avec les intervenants et autres participants en écrivant vos messages'. Another red box highlights the 'Réagir' icon with the text: 'Cliquez sur "Réagir" pour partager une réaction en utilisant des émojis', with a small box below showing five emoji options: thumbs up, heart, clapping hands, laughing face, and surprised face. A third red box highlights the 'Lever la main' icon with the text: 'Cliquez sur "Lever la main" si vous souhaitez demander la parole et que l'on active votre micro'. In the center of the chat area, there is a circular logo for 'France Assos Santé La voix des usagers Hauts-de-France'. At the bottom right, there is a small video thumbnail showing a person's profile icon.

Le diaporama sera disponible avec le replay sur la page régionale France Assos Santé.

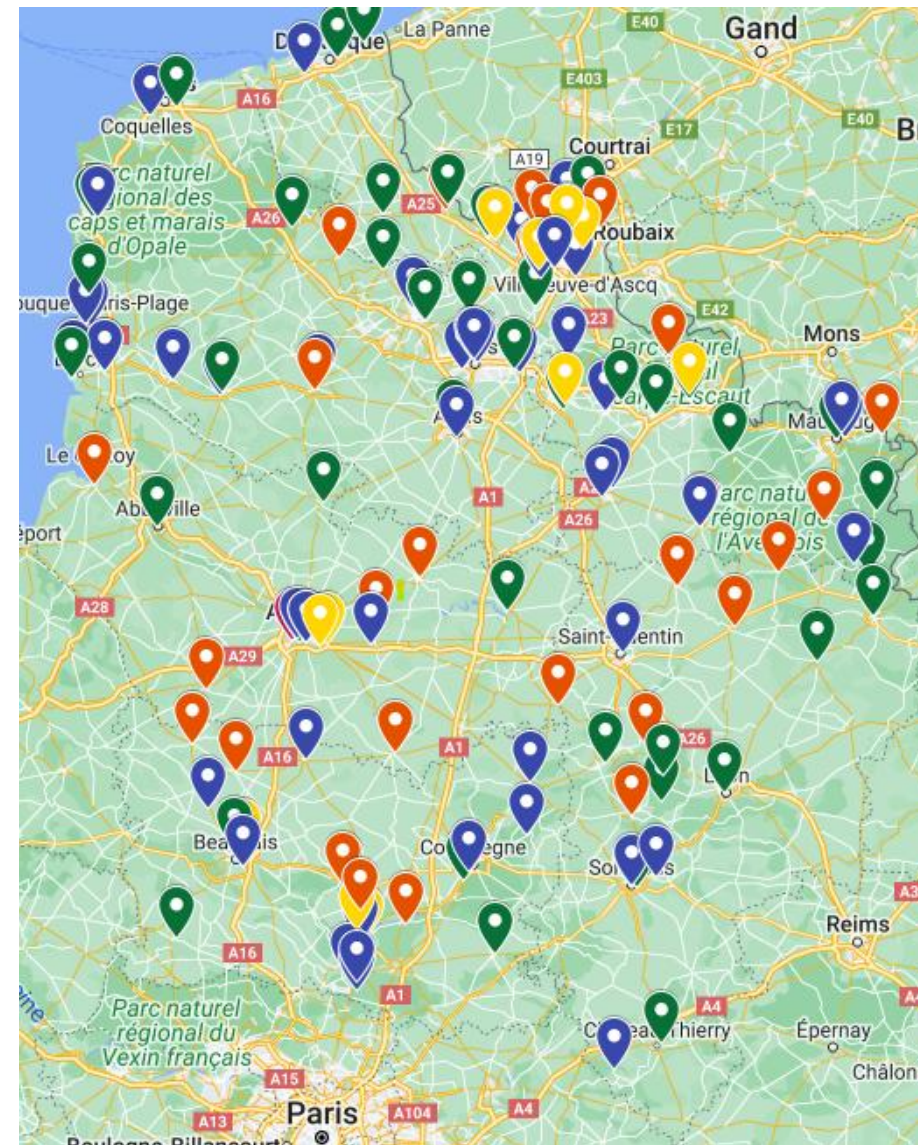
1. Introduction
2. Qu'est-ce que la semaine de la sécurité des patients ?
3. Thème de la Semaine de la Sécurité des Patients 2026
4. Echanges
5. Comment s'impliquer lors de la SSP ?
6. Echanges



Introduction

[Semaine de la sécurité des patients - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](https://sante.gouv.fr)

- Réseau ouvert aux professionnels, établissements et services sanitaires et/ou médicosociaux de la région des Hauts de France
- 153 adhérents, dont :
 - 57% en NPC
 - 43% en Picardie
 - 26 % médico-sociaux
 - 74 % sanitaires



- **Son engagement** : Contribuer au développement du management par la qualité et la gestion des risques en santé.
- **Des principes forts** :
 - Apporter aux professionnels, services et établissements sanitaires et médico-sociaux un appui opérationnel,
 - Développer des expériences innovantes et des projets pilotes,
 - Mutualiser et valoriser les expériences et expertises régionales,
 - Garantir l'expertise des intervenants du réseau,
 - Renforcer et partager la culture d'évaluation et de sécurité en santé,
 - Intégrer l'utilisateur comme co-acteur de la qualité et la sécurité des soins.
- Volonté du réseau de s'inscrire dans une **démarche de proximité et de réponse** aux besoins de ses membres.



Qui est *France* *Assos* *Santé* ?

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) afin de faire connaître son action comme **organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.**



Notre *volonté*

Porter la voix des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent, par une voie puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

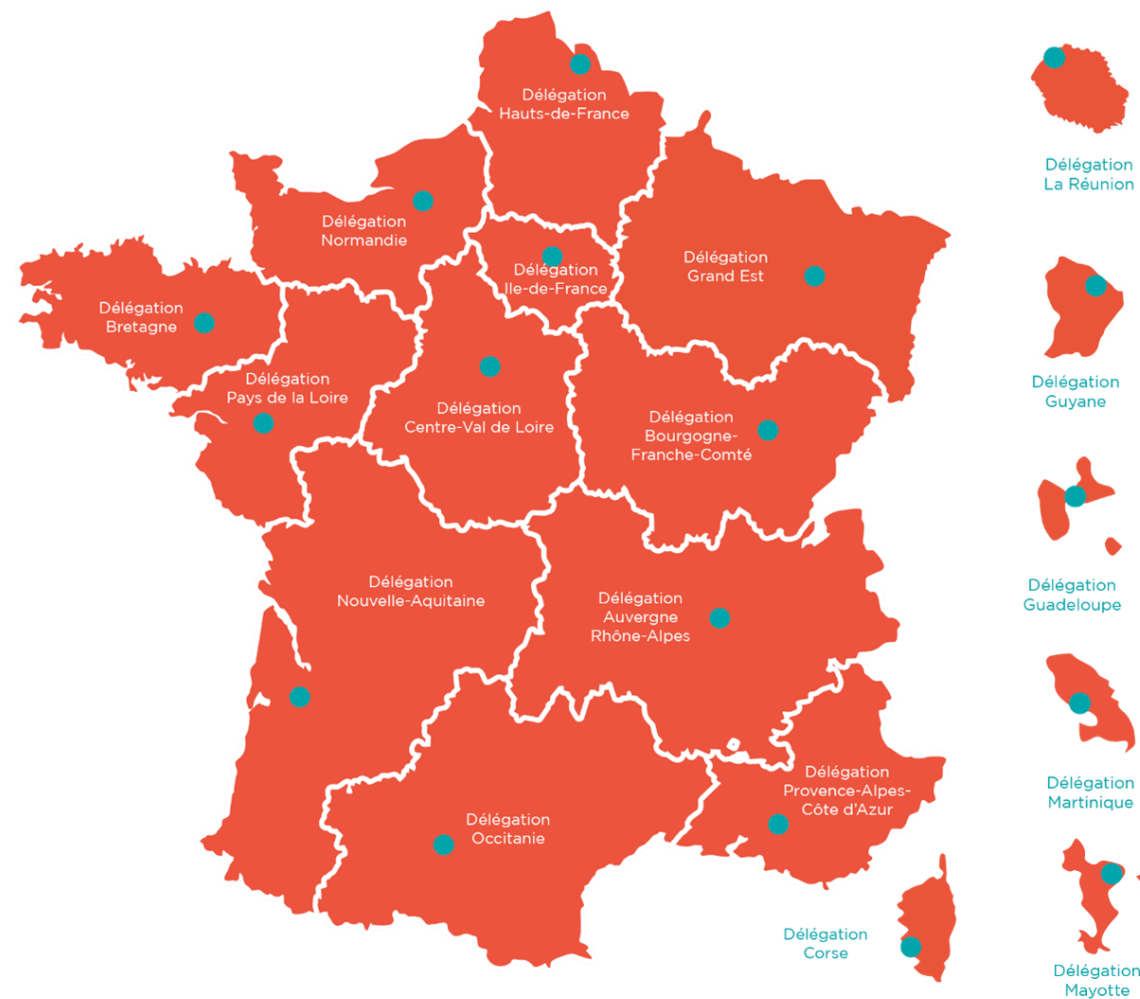
La force du collectif

Associatif

France Assos Santé regroupe plusieurs **centaines d'associations nationales et régionales** qui agissent pour les droits des malades, l'accès aux soins et la qualité du système de santé

Territorial

Grâce à ses **18 délégations régionales**, France Assos Santé dispose d'un maillage territorial unique qui constitue un atout essentiel pour faire vivre la démocratie en santé.



Nos missions

1 Défendre vos droits

France Assos Santé a pour objectif de favoriser la connaissance des droits, individuels et collectifs, des patients et des usagers de la santé en général. France Assos Santé veille à ce que ces droits soient non seulement reconnus, mais appliqués dans les faits.

2 Vous représenter

15 000 représentants des usagers, tous bénévoles et issus d'associations agréées de santé, font entendre la voix des usagers à tous les échelons du système : de l'établissement de santé local à la Haute Autorité de Santé, ils sont relai des volontés des patients pour qu'elles soient prise en compte dans les décisions concernant leurs parcours de soins.

3 Agir sur les lois

En participant activement aux débats législatifs et en interagissant avec les décideurs politiques, France Assos Santé contribue à façonner un cadre juridique et politique qui place les droits des usagers et des patients au centre des préoccupations et reflète leurs besoins et aspirations.

Votre délégation Hauts-de-France :

10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE

Tél : 03.66.32.18.88

hauts-de-france@france-assos-sante.org



@Fr_Assos_Sante



@France Assos Santé
@France Assos Santé Hauts-de-France



@France Assos Santé
@France Assos Santé Hauts-de-France



<https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/>

Structure régionale d'expertise et d'appui « Prévention des IAS »

- Missions :

- Appui aux professionnels de santé sur la prévention du risque infectieux, quel que soit le lieu et le mode d'exercice
- Surveillance des IAS
- Animation de réseaux de professionnels
- Équipe sur deux sites : CHU de Lille et Amiens
- Travail en relation étroite avec l'ARS
- Niveau national : missions nationales + réseau des CPIas

Stratégie nationale de prévention des
infections et de l'antibiorésistance
prolongée jusqu'en 2027

Structure régionale d'expertise et d'appui « Bon usage des ATB et prévention de l'antibiorésistance »

- Missions :

- Appui et information aux professionnels de santé en charge du bon usage ATB, quel que soit le lieu et le mode d'exercice
- Aide à la mise en place d'un système régional d'avis diagnostiques et thérapeutiques
- Animation de réseaux de professionnels (+ coordination des équipes multidisciplinaires en antibiothérapie EMA)
- Création d'outils pour divers publics (y compris les usagers)
- Aide à la diffusion, à l'interprétation et à l'appropriation des recommandations et de données locales

- Équipe sur le site du CHU de Lille

- Travail en relation étroite avec l'ARS sur prévention des infections communautaires et réalisation d'actions d'évaluation du caractère approprié des antibiothérapies dans tous les secteurs

- Niveau national : missions nationales + réseau des CRAtb

Stratégie nationale de prévention des
infections et de l'antibiorésistance
prolongée jusqu'en 2027



Qu'est-ce que la Semaine de la Sécurité des Patients (SSP)?

Opération annuelle de sensibilisation

Une semaine pour favoriser le dialogue soignés / soignants

Du 14 au 18 Septembre 2026

Le ministère fixe la semaine de la sécurité des patients en fonction de la date de la journée mondiale organisée par l'OMS, qui a lieu chaque année le 17 septembre.

QU'EST-CE QUE LA SSP ?

- ✓ A l'initiative du ministère de la santé et de la prévention
- ✓ Dans le cadre du programme national pour la sécurité des patients (PNSP)
- ✓ Campagne lancée depuis 2011

QU'EST-CE QUE LA SSP ?

- ✓ Réalisée dans les établissements de santé
- ✓ Avec tous les acteurs de santé volontaires, à tous les échelons territoriaux et dans tous les secteurs d'activités (ville, établissements sanitaires et médico-sociaux)
- ✓ Pour améliorer la sécurité des prises en charge et faire progresser la culture de sécurité de tous les acteurs de santé, à la fois professionnels et usagers.

QU'EST-CE QUE LA SSP ?

En pratique, la semaine est un rendez-vous au cours duquel les professionnels de santé, les représentants des usagers, les usagers et les structures peuvent, sur la base du volontariat, profiter d'un temps dédié pour échanger sur des aspects très concrets de la sécurité des soins.



L'objectif principal de cette campagne est de promouvoir **l'implication des patients, des résidents et usagers et des professionnels de santé** autour de thématiques fortes en faveur de la sécurité des patients

Les objectifs principaux :

- ✓ Interpeller l'ensemble des publics concernés par ce sujet
- ✓ Favoriser le dialogue entre usagers, patients et professionnels de santé
- ✓ Favoriser le dialogue entre professionnels



Le thème de la Semaine de la Sécurité des Patients 2026

✓ Thème défini par le ministère

✓ Thème différent tous les ans :

2022 → EIAS (événements indésirables associés aux soins) : les déclarer, les gérer pour progresser

2023 → « Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité »

2024 → « Améliorer le diagnostic pour la sécurité des patients »

2025 → « Des soins sûrs pour chaque nouveau-né et chaque enfant »

2026 → « La sécurité des soins pour les personnes atteintes de pathologies chroniques »

✓ Thème interne en fonction des problématiques de l'établissement

FOCUS « LA SÉCURITÉ DES SOINS POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES CHRONIQUES »

Parce qu'elles mobilisent une coordination importante des professionnels de santé, les pathologies chroniques telles que les cancers, les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires chroniques ou encore les troubles psychiques nécessitent des prises en charge souvent complexes, au long cours.

Les personnes concernées sont exposées à des risques spécifiques tout au long de leur parcours de soins, notamment en raison :

- ✓ de la durée des traitements
- ✓ de la multiplicité des intervenants
- ✓ de la polymédication
- ✓ des transitions entre les différents lieux de prise en charge.

Que l'on soit soigné ou soignant, **la mobilisation de tous est décisive** pour, d'année en année, inciter les acteurs à s'engager davantage encore dans des démarches de sécurité maximale, de qualité et de coordination des soins.

D'autant plus qu'il est désormais acquis **qu'un dialogue régulier avec les usagers sur la sécurité de leurs soins** permet d'**améliorer** directement **les pratiques professionnelles**.

Elle se traduit par la tenue :

- De sessions d'information
- D'opérations de communication
- D'expositions
- De stands

...

Elle se traduit par la distribution :

- De brochures
- De quizz

Par les professionnels et/ou les représentants des usagers

La SSP est organisée par l'établissement.

Les stands sont tenus par les professionnels ou les représentants des usagers.

Les interlocuteurs principaux en établissement:

- Représentant de la direction
- Responsable qualité/risque de l'établissement
- Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

...

L'accent au cours de cette semaine pourra être mis sur les axes suivants :

- ✓ Développer la culture de sécurité
- ✓ Renforcer le travail en équipe
- ✓ Se servir des retours d'expériences
- ✓ Augmenter la déclaration des EIAS
- ✓ Prendre en compte le témoignage des patients
- ✓ Améliorer le lien « ville / hôpital »



ECHANGES

Avez-vous des questions ?
Remarques ?





Comment s'impliquer lors de la SSP ?

Les RU peuvent faire partie du groupe projet pour préparer la semaine de la sécurité des patients en se rapprochant de ses interlocuteurs en établissement.

Commencez à réfléchir aux moyens pour préparer la semaine de la sécurité des patients et identifiez des outils et actions qui pourraient être mis en œuvre au sein de votre structure en s'appuyant sur :

- Les échanges et CR de la CDU
- Les outils disponibles au sein de votre établissement
- Les outils disponibles auprès du ministère, de France Assos Santé, du RSQR



Exemples d'outils et d'animations

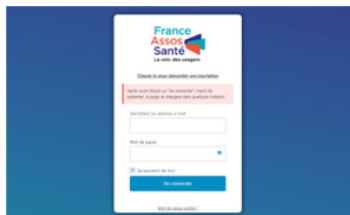
COMMENT OBTENIR DE LA DOCUMENTATION ?

- ✓ La délégation peut vous faire parvenir de la documentation par voie postale en petite quantité.
- ✓ Vous pouvez aussi venir chercher la documentation souhaitée dans nos locaux après nous avoir contacté pour préciser votre demande et la quantité souhaitée.
- ✓ Pour des commandes de documentations en quantités importantes, vous pouvez commander via l'extranet de France Assos Santé.

Comment y accéder ?

Un accès gratuit et sécurisé

L'Extranet France Assos Santé est consultable par toute personne appartenant à une association membre de France Assos Santé ou d'une délégation régionale avec des identifiants de connexion sur simple demande via le formulaire d'inscription.



Obtenir des codes

Il faut vous inscrire en sollicitant un accès individualisé.

A l'adresse <https://extranet.france-assos-sante.org> cliquez sur le lien « S'inscrire à l'Extranet » : Remplissez le formulaire en choisissant librement votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Une fois complété, cliquez sur « Envoyer ». Vous recevrez alors un mail vous avertissant que votre demande a été prise en compte, puis un deuxième précisant que le compte a été validé. Vous pourrez dès lors vous connecter à l'Extranet et accéder à l'ensemble de ses contenus.

A très vite sur <https://extranet.france-assos-sante.org> !

Contact :

communication@france-assos-sante.org



EXTRANET : L'ESSENTIEL

<https://extranet.france-assos-sante.org>

- Accueil
- Agenda
- Agenda des Formations
- Doc
- Annuaire des RU
- Talkspirit



ACTUS ET VIE DU RÉSEAU



Commandez nos publications

BON DE COMMANDE →

- La création des identifiants extranet et la connexion :



The graphic features the France Assos Santé logo on the left, which includes the text 'France Assos Santé' in blue, red, and dark blue, with 'La voix des usagers' below it. To the right, the text 'Découvrez L'EXTRANET' is displayed in blue. A large orange arrow points from the logo area towards the text 'Votre première connexion', which is written in orange.

France
Assos
Santé
La voix des usagers

Découvrez
L'EXTRANET

Votre première connexion

https://youtu.be/8Jy_uCCEVJY

- Le bon de commande de documentations :



The graphic is enclosed in a blue border and contains the following elements:

- France Assos Santé** logo on the left, with the tagline "La voix des usagers" below it.
- The text **Découvrez L'EXTRANET** in large, bold, blue letters on the right.
- A large, orange-outlined arrow pointing to the right, positioned below the logo.
- The text **Commandez de la documentation** in bold, orange letters, positioned to the right of the arrow.

<https://youtu.be/CO9u1zkew9w>

Les documents disponibles en commande :

- Les guides (du RU, du RU en CDU, du RU en établissement, du RU en CCI, du RU en CPP, connaissez et faites valoir vos droits)
- Les affiches :
 - “Vous êtes victime d’un refus de soin ? Vous avez le droit de ne pas garder le silence.”
 - “En cas de problème juridique lié à votre santé, préférez cette ligne à une recherche en ligne”
 - Santé Info Droits : Conservez cette carte, elle vous sera utile un jour.
- Dépliants et flyers :
 - Plaquette de présentation de France Assos Santé
 - Dépliant "Agissez pour la santé de tous, représentez les usagers !"
 - Dépliant Santé Info Droits
 - Carte Santé Info Droits

Les documents disponibles en commande :

- Les fiches pratique Santé Info Droits

A. Droits des malades



B. Démocratie sanitaire



C. Sécurité sociale



D. Santé et travail



E. Assurance et emprunt



F. Handicap et perte d'autonomie



Le jeu de l'oie sur les droits en santé

Pour animer vos actions en établissement

- 30 exemplaires en région
- Prêt d'un exemplaire par RU à la date de l'événement indiquée dans le formulaire de demande
- Envoi postal ou remise en main propre



Signature d'une convention de mise à disposition



Le quiz sur les droits en santé

Pour animer vos actions

1 exemplaires par RU
dans la limite des stocks disponibles



Le porte-clés sur les droits en santé

A distribuer lors de vos actions

10 exemplaires par RU
dans la limite des stocks disponibles



* Quiz diffusés précédemment lors des JEDS à réutiliser !

Outils d'animation

Commandez-les !

Convention de mise à disposition de matériel

Entre le soussigné :

Nom de l'association : France Assos Santé Hauts-de-France (UNAE3 - URAGE3 Hauts-de-France)
 N° SIRET : 483 370 039 00358
 Adresse : 30 Rue Baptiste Monoyer 59000 LILLE, France
 Nom et prénom : Monsieur Pierre-Marie LEBLANC en sa qualité de Président
 Dénommé(s) dans la convention, le **préteur**.

Et,

Nom du Représentant des Usagers : _____
 Prénom du Représentant des Usagers : _____
 Association du Représentant des Usagers : _____
 Adresse postale du Représentant des Usagers de : _____
 Dénommé(s) dans la convention, l'**emprunteur**.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention
 Le préteur accepte de mettre à disposition de l'emprunteur du matériel dans le cadre de l'action suivante :
 Description rapide de l'action (descriptif, lieu, date, durée, ...)

Article 2 – Durée de la convention
 L'emprunteur s'engage à venir chercher le matériel le _____ à _____h, et à le rapporter le _____ à _____h.
 OU
 Le préteur s'engage à faire parvenir le matériel par voie postale à l'adresse indiquée lors de la demande. L'emprunteur s'engage à réexpédier le matériel via l'enveloppe préfabriquée remise par le préteur le _____ à _____h (cachet de la poste faisant foi).

Article 3 – Convention à titre gratuit
 La convention est conclue à titre gratuit, cependant l'emprunteur aura à charge ce qui est de l'ordre du consommable. Il s'engage également à assurer le transport aller et retour du matériel désigné s'il souhaite une remise en main propre.

Article 4 – Durée de la convention – Restitution du matériel mis à disposition
 La convention est conclue à compter de _____ et jusqu'au _____.

Article 5 – Inventaire du matériel mis à disposition
 Le matériel mis à disposition est composé de :
 Matériel prêt : Jeu de Fais sur les droits en santé
 Valeur : _____
 Le matériel est mis à disposition à compter de _____, en bon état de présentation et de fonctionnement, état dans lequel l'emprunteur s'engage à le restituer à l'issue de la convention. Au terme de la mise à disposition, l'emprunteur s'engage à restituer le matériel dans son état initial.

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé Hauts-de-France
 10, rue Baptiste Monoyer - 59000 LILLE - Tél. : 03 69 32 18 88
 hauts-de-fra@unrae-asso.usagers-sante.org - www.unrae-asso.usagers-sante.org

France Assos Santé Hauts-de-France

Article 6 – Prémise
 Le matériel reste la propriété du préteur. La présente convention n'implique aucun transfert de droits sur le matériel.
 L'emprunteur n'a pas le droit de céder le matériel ou de le sous-louer.

Article 7 – Responsabilité et assurances
 L'emprunteur assume l'entière responsabilité du matériel dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution. Il est le seul responsable de tout accident ou incident dont les membres de l'association ou des tiers pourraient être victimes du fait ou à l'occasion de son utilisation et/ou à l'occasion de l'exécution de la présente convention.
 Tout matériel manquant ou dégradé devra être remplacé ou réparé par et à la charge de l'emprunteur. En cas de casse, de perte ou de vol, il s'engage à prévenir sans délai le préteur.
 L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel conformément à la notice d'utilisation et à en respecter les règles de sécurité.

Article 8 – Modification de la convention
 Toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment signé par les parties.

Article 9 – Règlement des litiges
 Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend né de l'application ou de l'interprétation de la présente convention.
 A défaut de solution amiable, le litige sera traité par le tribunal compétent.

En cas de non-respect de la part de l'utilisateur des divers engagements mentionnés dans la présente convention, celle-ci se trouvera suspendue ou annulée de plein droit.

Fait en 2 exemplaires, à Lille le _____.

Le préteur
 Signature précédée de la mention « Le et approuvé » _____

L'emprunteur
 Signature précédée de la mention « Le et approuvé » _____

Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé Hauts-de-France
 10, rue Baptiste Monoyer - 59000 LILLE - Tél. : 03 69 32 18 88
 hauts-de-fra@unrae-asso.usagers-sante.org - www.unrae-asso.usagers-sante.org

Accédez au bon de commande régional



<https://bit.ly/CommandesGoodiesSSP2026HDF>



[Vidéo " J'ai le droit de savoir "](#)



[Vidéo " J'ai le droit de dire mes remarques et réclamations "](#)



[Vidéo " J'ai le droit d'être bien soigné "](#)

[Vidéo " J'ai le droit d'être d'accord ou de refuser mes soins "](#)



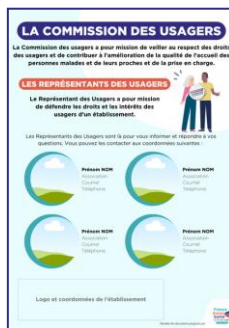
Documents FALC sur les droits en santé (impressions libres)



[Les vidéos à télécharger ici](#)



Brochure



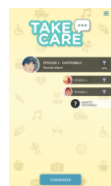
Marque-page



Capsule vidéo



SCANNEZ MOI !



TakeCare le jeu

Texte de présentation des RU pour site ou brochure



Flyer FALC RU



Set de table



Il s'agit de sensibiliser les professionnels de santé à la pédagogie par l'erreur dans un contexte déculpabilisant.

Dans un environnement de soins reconstitué (chambre de patient, pharmacie de service ou officine, cabinet médical, bloc opératoire), on introduit des erreurs en nombre limité (8 à 10 au maximum). Ces erreurs sont monothématiques ou pluri thématiques (identito-vigilance, hygiène, médicament). Le professionnel de santé doit alors identifier les erreurs lors de son passage dans la « chambre des erreurs »



LA CHAMBRE DES ERREURS

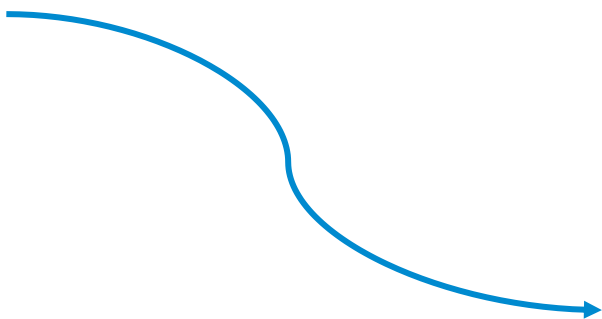


- Page interactive « grand public » sur la prévention des infections :
<https://www.preventioninfection.fr/>

preventioninfection.fr

Le Réseau de Prévention des infections associées aux soins (IAS) et de l'antibiorésistance est constitué de 5 missions nationales pilotées par Santé publique France. Notre périmètre concerne l'intégralité du parcours de santé du patient lors des soins : en ville, établissements médico-sociaux et établissements de santé.

GRAND PUBLIC → EXPLORER		PROFESSIONNELS DE SANTÉ → EXPLORER	
ESPACE DOCUMENTAIRE & FORUM		AGENDA DES MISSIONS NATIONALES	



 **GRAND PUBLIC**

Bienvenue sur notre espace dédié au grand public !

Vous trouverez ici des informations claires et des conseils pratiques pour mieux comprendre ainsi que prévenir les infections au quotidien et vous informer sur l'antibiorésistance. Accédez à nos thématiques clés et découvrez quels sont les bons réflexes.

COMPRENDRE LES INFECTIONS ET LES ÉVITER	COMPRENDRE LES ANTIBIOTIQUES ET L'ANTIBIORÉSISTANCE
TOUS ACTEURS DE LA PRÉVENTION DES INFECTIONS	

Hygiène des mains

Lavez-vous régulièrement les mains avec du savon ou utilisez un gel hydroalcoolique.

Alimentation, activité physique et sommeil

Adoptez une hygiène de vie saine pour renforcer vos défenses immunitaires



Portez un masque en cas de symptômes respiratoires ou en période d'épidémie.

Vaccination

Tenez à jour vos vaccins pour vous protéger contre certaines infections graves.

Distanciation

Gardez vos distances avec les personnes malades pour limiter la transmission.



Rappels sur les mesures essentielles

COMMENT ÉVITER LES INFECTIONS ?



Interface Genially exposant les situations et les mesures à prendre dans différentes situations

- Hygiène des mains → boite à coucou
- Prévention des infections respiratoires → boite à outils multimodale MATIS :

<https://www.preventioninfection.fr/prevention-des-infections-respiratoires-outils-communication/>



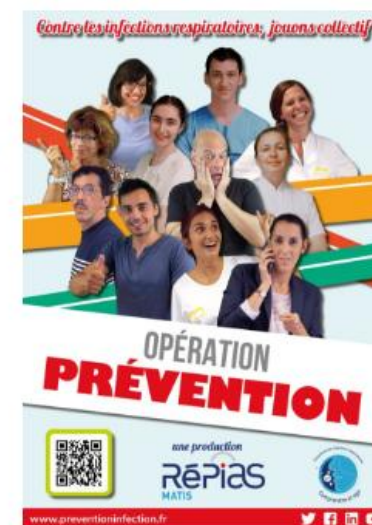
Webserie "Opération Prévention" - BAM MATIS

Kit web de sensibilisation du grand public, des professionnels et des managers

Chaque vidéo correspond à une cible : professionnel de santé, patient et usager des structures de soins, managers de santé.

- **Épisode 1** : « Professionnels de santé : irremplaçables ! »
- **Épisode 2** : « Patients et usagers : incontournables ! »
- **Épisode 3** : « Managers de santé : indispensables ! »

→ Méthodologie





Il s'agit de sensibiliser les usagers et les professionnels de santé à l'hygiène des mains



VACCINATION

- La prévention c'est la vaccination : [Quels vaccins dois-je faire? | Vaccination Info Service](#)
- Calendrier vaccinal et info pratiques :
 - [Le calendrier des vaccinations - Ministère de la Santé, de la Famille, de l'Autonomie et des Personnes handicapées](#)
 - [Vaccination : calendrier et réalisation | ameli.fr | Assuré](#)
- Carnet de vaccination numérique : Mes Vaccins.net [Accueil | MesVaccins](#)

BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES ET ANTIBIORESISTANCE

Pour aller plus loin :

- Site GILAR CRAtb : s'informer et informer
[S'informer et informer - Grand public - GILAR](#)
- Interface nationale ANTIBIORESISTANCE :
[L'antibiothérapie, l'affaire de tous - Interface nationale ANTIBIORÉSISTANCE](#)
et le livre blanc : « L'antibiothérapie, l'affaire de tous »



- Voir avec l'établissement si un stand PRI/HDM/vaccination est prévu pour la SSP
 - En faire la promotion auprès des usagers
 - Connaître les grands axes de la prévention des infections
- outils disponibles



SEMAINE SECURITE DES PATIENTS



LA COCOTTE DES BONS REFLEXES

Testez vos connaissances
sur la qualité et la sécurité des soins !

- [Page du ministère des solidarités et de la santé dédiée à la SSP 2026](#)

En région :

- [ARS Hauts de France](#)
- [OMEDIT Hauts de France](#)
- [CPias Hauts de France](#)
- [Les Centres régionaux en Antibiothérapie \(CRAtb\)](#)
- [RSQR Hauts-de-France](#)
- [France Assos Santé Hauts de France](#)
- [Espace de Réflexion Ethique Hauts de France](#)

Semaine de préparation à la SSP – « Un jour = un outil »

Pour la 4^{ème} année, le RSQR vous propose « **Un jour = un outil** » pour vous préparer en amont de l'**action nationale SSP** du 14 au 18 septembre.

Le programme :



The program consists of five sessions, each presented in a rounded rectangular box. The sessions are arranged in two rows: two in the top row and three in the bottom row. Each box contains the date, time, a logo, and the title of the activity.

Date	Time	Logo	Activity Title
29 JUIN	11h - 11h30	sra	OUTILS LUDIQUES "LES COCOTTES QUALITE ET SÉCURITÉ DES SOINS" à destination des établissements sanitaires
30 JUIN	16h30-18h	CPIas Hauts-de-France, France Assos Santé	COMMENT M'IMPLIQUER DANS LA SEMAINE SÉCURITÉ PATIENT EN TANT QUE REPRÉSENTANT DES USAGERS ? En collaboration avec France Assos Santé
1 JUILLET	11h - 11h30	sra	QUIZZ INTERACTIF : ÉTES-VOUS IMBATTABLES SUR LA QUALITÉ ET LE SÉCURITÉ DES SOINS ?
2 JUILLET	14h - 14h30	sra	LE SET DE TABLE DE LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DES SOINS
3 JUILLET	12h - 12h30	sra	OUTILS LUDIQUES "LES COCOTTES QUALITE ET SÉCURITÉ" à destination des établissements médico-sociaux

Webinaires

Le rôle du Représentant des Usagers dans la certification des établissements de santé



le 28 septembre de 14h30 à 16h



Inscriptions



<https://bit.ly/4t4wxGx>

Inscription



Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens

Novembre

18 novembre 2026 Journée européenne d'information sur les antibiotiques
[Journée européenne d'information sur les antibiotiques | Journée mondiale](#)

Webinaire antibiorésistance le 17 novembre de 10h à 11h30
<https://bit.ly/WebinaireAntibiorésistanceFASCPias2026>



Journée européenne
d'information sur les
antibiotiques

Contacts :

POLLART Maureen, France Assos Santé Hauts-de-France, mpollart@france-assos-sante.org

LOCHER Gwenaëlle, CPIAS, Locher.Gwenaelle@chu-amiens.fr

SIMOVIC-CORROYER Benedicte, CRATB, Benedicte.simovic@chu-lille.fr

DUTOIT Laurine, Réseau Santé Qualité Risques, ldutoit@rsqr-hdf.com

Retrouvez le replay de ce webinaire,
ainsi que tous les éléments présentés aujourd'hui
prochainement la page régionale de France Assos
Santé Hauts-de-France :



<https://hauts-de-france.france-assos-sante.org/2026/06/30/semaine-de-la-securite-des-patients-ssp-2026/>